



CANTON

AN 1870.

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de *Saint André de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Décès.

Nous, Juge Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code Napoléon, coté et paraphé le présent registre, contenant *Vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Décès dans la commune de *Saint André de Cubzac* pendant l'an 1870.

A Bordeaux, le 31 décembre 1869.

Jean de St Pierre

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur Impérial. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

N^o 1

Du 2 Janvier



S^r Marc Germain
80 ans

Jury

2

Du deux Janvier mil huit cent soixante dix à midi.

Acte de décès de S^r Marc Germain propriétaire, âgé de quatre vingt ans, décidé ainsi que nous nous en sommes assuré hier à huit heures du soir au bourg de S^r André de Cubac, en sa demeure; né à Castres; marié à Marguerite Cramon avec laquelle il demeurait; fils de Jean P^r Marc et de Chésien Garcin décédés.

Sur la déclaration à nous faite par le fils Guillaume Lansade marchand, âgé de soixante ans, qui a dit être le neveu du décédé et par le fils Jean Rouman concubine de la veuve âgée de soixante cinq ans, habitante de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Cartanet, marié de S^r André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

G. Lansade *J. Rouman*
J. M. Cartanet

N^o 2

Du 6 Janvier

Catherine Moret

6 jours

Du six Janvier mil huit cent soixante dix à dix heures du matin. Acte de décès de Catherine Moret, âgée de six jours, décidée ainsi que nous nous en sommes assuré hier à quatre heures du soir au bourg de S^r André de Cubac, en sa demeure et où elle était née; fille de Jean Moret portellon âgé de trente quatre ans, et de Rosalie Rogue, sans profession, âgée de trente cinq ans, demeurant au bourg de S^r André de Cubac.

Sur la déclaration à nous faite par le fils Jean Moret, père de l'enfant, et par le fils Jean Rouman, concubine

de la commune, âgé de soixante cinq ans, habitant de la commune, non armé, résidant le présent acte que le témoin ont signé au verso après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel Cadant, maire de l'arrondissement de Luchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Waufoz
J. M. Cadant



Commune de Luchan, en la commune de Luchan, canton de Broman, mariée Catharine Caputina, avec laquelle il y a un contrat, fils de Pierre Lafon et de Marguerite - Lelamman d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Lafon, veuve, âgé de soixante un an, qui a été été marié de défunt et par le père Jean Broussan, veuve, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, non armé, résidant le présent acte que le témoin ont signé au verso après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel Cadant, maire de l'arrondissement de Luchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Debaure
J. M. Cadant

Du deux janvier mil huit cent soixante deux, à dix heures du matin. Acte de décès de Broussan, fils de Jean Broussan, âgé de soixante deux ans, décédé cinq ans, non armé, marié de défunt, non armé, résidant le présent acte que le témoin ont signé au verso après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel Cadant, maire de l'arrondissement de Luchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Broussan, veuve, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, non armé, résidant le présent acte que le témoin ont signé au verso après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel Cadant, maire de l'arrondissement de Luchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Waufoz
J. M. Cadant

Du deux janvier mil huit cent soixante deux, à dix heures du matin. Acte de décès de Jean Broussan, fils de Jean Broussan, âgé de soixante deux ans, décédé cinq ans, non armé, marié de défunt, non armé, résidant le présent acte que le témoin ont signé au verso après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel Cadant, maire de l'arrondissement de Luchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Broussan, veuve, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, non armé, résidant le présent acte que le témoin ont signé au verso après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel Cadant, maire de l'arrondissement de Luchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Waufoz
J. M. Cadant

Waufoz
J. M. Cadant

Du deux janvier mil huit cent soixante deux, à dix heures du matin. Acte de décès de Broussan, fils de Jean Broussan, âgé de soixante deux ans, décédé cinq ans, non armé, marié de défunt, non armé, résidant le présent acte que le témoin ont signé au verso après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Jean Michel Cadant, maire de l'arrondissement de Luchan, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Waufoz
J. M. Cadant

Waufoz
J. M. Cadant

Waufoz
J. M. Cadant

Waufoz
J. M. Cadant

Waufoz
J. M. Cadant

N° 6

De 24/Janv
Jeanne Vigoreux
44 ans

De vingt quatre jours mil huit cent soixant deux
à neuf heures du matin. Acte de décès de Jeanne Vigoreux, âgée de
quatre-vingt quatre ans, décédée sans avoir eu de mariage, en son domicile
à trois heures du soir au lieu de la Grotte commune de Grande-Gravelle
en la commune, née dans cette commune, fille de François Vigoreux
cultivateur, âgé de quatre-vingt un an, et de Marguerite Perreux
âgée de quatre-vingt ans, tous deux au dit lieu de la Grotte.
Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Vigoreux
âgé de vingt sept ans, second témoin Jean Perreux, concubine
de la défunte, âgée de soixante cinq ans, habitant de cette commune,
mon avertissement rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec
moi après lecture.

Constata suivant le loi par moi Jean Michel Castant, maire de Grande-Gravelle, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant
Vigoreux
Perreux

N° 7

De 11 Fev
Jeanne Melle
44 ans

Un mil huit cent soixant deux, le deux Février à trois
heures du soir, nous Jean Michel Castant, maire de Grande-Gravelle
Gravelle, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil,
avec témoin, en vertu de l'art. 10 du Code Napoléon, soussigné
de l'état civil de cette commune, l'acte du décès ci après.

Extrait du registre du décès de la ville de Beauvais, par
un mil huit cent soixant neuf, n° trois cent cinquante six.

Un mil huit cent soixant neuf, le vingt trois
à quatre heures du soir, Passant nous Pierre Simon
adjoint délégué par Monsieur le Maire de Beauvais pour
complir les fonctions d'officier de l'état civil, sont comparus
Monsieur Charles Langlen, âgé de soixant ans, habitant

N° 8



N. hospice, domicilié à Beauvais, et Louis François
Delacourt, âgé de quatre-vingt ans, employé au dit hospice,
domicilié à St-Julien de Marais, lequel nous ont déclaré que le sieur
François Melle âgé de quatre-vingt quatre ans, natif de St-Antoine
Cubert, (Gironde) marié, sans enfants, célibataire, fils du
désunté Grand Melle et Jeanne Lafourcade son épouse, a
décédé à l'hospice des malades de cette ville le 24 à neuf heures du
soir, et ont le comparant signé avec nous après lecture faite.
Signé au registre, Langlen, Delacourt et Melle adjoint.

Déclaré conforme au registre par moi, Maire de la ville de
Beauvais, sur papier non timbré, en exécution de l'art. 10 du Code
Napoléon, En l'hôtel de ville le deux huit juin mil huit cent
soixant neuf. Signé: Signature illisible.

Pour copie conforme:
L. M. au
J. M. Castant

N° 8

De 11 Fev
Jeanne Beauvais
74 ans

Un deux Février mil huit cent soixant deux à deux heures du soir.
Acte de décès de Jeanne Beauvais soixante quatre ans, décédée sans
avoir eu de mariage, en son domicile, au lieu de la Grotte commune de Grande-Gravelle
en la commune et en elle l'acte au, nous de Monsieur et Adat, fille de François
Beauvais et de Catherine Perreux d'indie.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Bernard Vigoreux,
âgé de trente quatre ans, qui a été déclaré fils de la défunte et par
le sieur Jean Beauvais concubine de la défunte, âgé de soixante cinq ans,
habitants de cette commune, mon avertissement rédigé le présent acte que les
témoins ont signé avec nous après lecture.

Constata suivant le loi par moi Jean Michel Castant, maire de
Grande-Gravelle, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant
Vigoreux
Adat

N° 9

Du 16 Février

Marquise

Prémont

87 ans

Le 16^{ème} Février mil huit cent soixante dix a quatre heures
du soir. Acte de décès de Marquise Prémont, sans profession,
âgée de quatre vingt cinq ans, décédée ainsi qu'il est mentionné
à page 1^{re} du livre du vi^{ème} au livre de la Galle commune de St. André
de Cuba, mariée à François Leger, avec lequel elle vivait
un à Paris de Cuba, fils de Jean Prémont et de Jeanne
Labrousse d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Dominique Prémont
âgé de cinquante sept ans, second témoin Jean Prémont
conjoint de la même âgée de soixante cinq ans, habitant de
cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin est
signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant,
Maire de St. André de Cuba, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

procurator Dominique Rosier
J. M. Bastant

N° 10

Du 20 Février

Francis Polard

97 ans

Du vingt Février mil huit cent soixante dix
à dix heures du matin.

Acte de décès de Francis Polard, sans profession,
âgé de quatre vingt dix sept ans, décédé ainsi qu'il est mentionné
à page 1^{re} du livre du vi^{ème} au livre de la Galle commune de St. André
de Cuba, en la commune et en elle était né, veuve de Francis Polard
fils de Antoine Polard et de Jeanne Meunier d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Pierre Polard
âgé de vingt huit ans qui a été élu sur le la liste
et par le fils Jean Gontier cultivateur, âgé de vingt deux ans habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le



N° 11

Du 22 Février

Marquise

Prémont

87 ans

Le 22^{ème} Février mil huit cent soixante dix a dix heures
du matin. Acte de décès de Marquise Prémont, sans profession, âgée
de quatre vingt cinq ans, décédée ainsi qu'il est mentionné à page 1^{re}
à page 1^{re} du livre du vi^{ème} au livre de la Galle commune de St. André
de Cuba, mariée à François Leger, avec lequel elle vivait un à Paris
de Cuba, fils de Jean Prémont et de Jeanne Labrousse d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Jean Gontier cultivateur
âgé de vingt deux ans, qui a été élu sur le la liste et par le fils
Martin Leger garde champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de
cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin est
signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Bastant,
Maire de St. André de Cuba, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil. *procurator* J. M. Bastant

N° 12

Du 11 Mars

Hippolyte

Prémont

9 ans

Du onze Mars mil huit cent soixante dix a neuf heures du matin
Acte de décès de Hippolyte Prémont, fils de Charles Prémont, âgé de
neuf ans, décédé ainsi qu'il est mentionné à page 1^{re} du livre du vi^{ème}
au livre de la Galle commune de St. André de Cuba, en la commune
et en elle était né, habitant âgé de neuf ans, fils de
Charles Prémont âgé de quatre vingt ans et de Jeanne Prémont
sans profession, nous avons rédigé le présent acte qui le

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Drouin, chapelain, âgé de soixante cinq ans, qui a dit être venu du diocèse de Paris, par son oncle Jean Drouin, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de l'arrondissement de Cuhar, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

promue *Dom D*
J. M. Castant

Du quatorze Mars mil huit cent soixante deux à neuf heures du matin, fête de Dieu, de Jean Girard, âgé de vingt ans, d'ici à nous qui nous sommes en commun assés lui et trois autres, lui ou lui de Grand Fay, commune de l'arrondissement de Cuhar, nous avons et nous établissons; célibataire, fille de Pierre Girard, cantonné à St. Jean Pélit sans profession, nous nous sommes au dit lieu de Grand Fay.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Christophe Bouchard, cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, qui a dit être parent et venir de la diocèse et par le sieur Jean Pinard, boucher, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture et nous le faisons qui a été noté.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de l'arrondissement de Cuhar, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pinard
J. M. Castant

Du quatorze Mars mil huit cent soixante deux à dix heures du matin.



Acte de Dieu de Mathias Mallard, cultivateur, âgé de soixante un an, d'ici à nous qui nous sommes en commun assés lui et trois autres, lui ou lui de Cuhar, commune de l'arrondissement de Cuhar, nous avons et nous établissons; célibataire, fils de Jean Mallard et de Jeanne Drouin, d'ici à nous.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Grognet, cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, qui a dit être venu du diocèse et par le sieur Léonard Dubut, propriétaire, âgé de quatre vingt ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture et nous le faisons qui a été noté.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de l'arrondissement de Cuhar, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dubut
J. M. Castant

Du quinze Mars mil huit cent soixante deux à dix heures du matin, fête de Dieu, de Magdaline Arrière, Bouché, âgé de soixante trois ans, sans profession, d'ici à nous qui nous sommes en commun assés lui et quatre autres, lui ou lui de Cuhar, commune de l'arrondissement de Cuhar, nous avons et nous établissons; célibataire, ou à l'épouse de Pierre, cantonné de Cuhar, fils de Philippe Bouché et de Adèle de Arrière, d'ici à nous.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Fromen, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, qui a dit être venu du diocèse et par le sieur Jean Bouchard, cultivateur, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de l'arrondissement de Cuhar, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Fromen *fils Fromen*
J. M. Castant

N° 11
Du 14 Mars

Jean Girard
20 ans

N° 14
Du 14 Mars
Mathias Mallard
61 ans

N° 16

De 16 Mars

Jean Blanche
Martin
19 ans

De 16 Mars mil huit cent soixante dix à dix heures du matin. Acte de décès de Jean Blanche Martin, âgé de dix-neuf ans, décédé ainsi qu'il sera vu en son acte de décès, au lieu de son domicile, à Saint-André de Cubac, en sa commune, et en l'état civil; célibataire; fils de François Joseph Martin professeur de musique et de Rose-Henri Martin professeur, demeurant au bourg de Saint-André de Cubac, sur la déclaration à moi faite par le sieur Léonard Bonnet marchand, âgé de soixante sept ans, et par le sieur Jean Bonnet, le sieur de la Motte âgé de soixante cinq ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de Saint-André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Nimailhe JOURNAL
J. M. Castant

N° 17

De 17 Mars

Jean Hyacinthe
79 ans

De 17 Mars mil huit cent soixante dix à neuf heures du matin. Acte de décès de Hyacinthe Nillut sans profession, âgé de soixante-neuf ans, décédé ainsi qu'il sera vu en son acte de décès, au lieu de son domicile, à Saint-André de Cubac, en sa commune, et en sa commune, sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bonnet cultivateur, âgé de vingt six ans, qui a été vu en son acte de décès et par le sieur Antoine Signat cultivateur, âgé de vingt-un ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant.



N° 18

De 18 Mars

Acte de décès de Jean Blanche Martin, âgé de dix-neuf ans, décédé ainsi qu'il sera vu en son acte de décès, au lieu de son domicile, à Saint-André de Cubac, en sa commune, et en l'état civil; célibataire; fils de François Joseph Martin professeur de musique et de Rose-Henri Martin professeur, demeurant au bourg de Saint-André de Cubac, sur la déclaration à moi faite par le sieur Léonard Bonnet marchand, âgé de soixante sept ans, et par le sieur Jean Bonnet, le sieur de la Motte âgé de soixante cinq ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de Saint-André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Arnaud Gastaut
76 ans

De 18 Mars mil huit cent soixante dix à dix heures du matin. Acte de décès de Jean Blanche Martin, âgé de dix-neuf ans, décédé ainsi qu'il sera vu en son acte de décès, au lieu de son domicile, à Saint-André de Cubac, en sa commune, et en l'état civil; célibataire; fils de François Joseph Martin professeur de musique et de Rose-Henri Martin professeur, demeurant au bourg de Saint-André de Cubac, sur la déclaration à moi faite par le sieur Léonard Bonnet marchand, âgé de soixante sept ans, et par le sieur Jean Bonnet, le sieur de la Motte âgé de soixante cinq ans, habitants de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, maire de Saint-André de Cubac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

N° 19

De 19 Mars

François Larrat
70 ans

De 19 Mars mil huit cent soixante dix à dix heures du matin. Acte de décès de François Larrat marchand, âgé de soixante dix ans, décédé ainsi qu'il sera vu en son acte de décès, au lieu de son domicile, à Saint-André de Cubac, en sa commune, et en l'état civil; célibataire; fils de Jean Larrat et de Jeanne Anne Roche, décédée.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant.

J. M. Costelloe



et demeurant, fils de Guillaume Sublet et de Catherine

N° 25
Par la déclaration à moi faite par lesdits Pierre Sublet
fondue, âgée de quarante cinq ans, qui a été lu en son
de diocèse et par lesdits Jean Rouman convenu de la même
de cinquante cinq ans, habitants de cette Communauté, nous avons rédigé
le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant,
Maire de l'André-de-Cubac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Provençay
Republique
J. M. Castant

N° 26
Du vingt-un Avril mil huit cent soixante deux à deux heures
du soir, Acte de mariage de Arthur Jean Dorot, âgé de cinq ans,
dix-huit ans qui sera marié en son nom avec le jeu à une jeune fille
au long de l'André-de-Cubac en sa demeure et où il est né, fils
de Arthur Dorot cultivateur, âgé de trente cinq ans et de Catherine
Lévesque son épouse, âgée de trente deux ans, demeurant ensemble
à l'André-de-Cubac.

Par la déclaration à moi faite par lesdits Barthélemy Longue
homme, âgé de trente quatre ans, et par le sieur Georges Bouillon,
homme, âgé de quarante neuf ans, habitants de cette Communauté,
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec
nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant,
Maire de l'André-de-Cubac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Laquet

Bouillon

N° 27

Du 1^{er} Mai

Hélène Martine
Mortier
17 jours

N° 27
Par la déclaration à moi faite par lesdits Jean Martine
Philbert, échantillon, âgé de quarante quatre ans, qui a été lu
en la diocèse, demeurant à Nordaun ou Nordaun
vingt-un; et par le sieur Jean Rouman convenu de la même
âgé de cinquante cinq ans, demeurant à l'André-de-Cubac,
nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant,
Maire de l'André-de-Cubac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Philbert
J. M. Castant

N° 28

Du 3 Mai
Jeanne Cessier
67 ans

N° 28
Du trois Mai mil huit cent soixante deux à neuf heures
du matin, Acte de décès de Jeanne Cessier, sans profession, âgée de
soixante cinq ans, décédée avant que son nom en son nom avec lui
à cinq heures du soir au lieu des plaignes Communauté de l'André-de-
Cubac en sa demeure, au lieu de Cuiller, Contende d'Argy, veuve de
Pierre Cessier, fille de Jean Cessier et de Jeanne Jout d'Argy.

Par la déclaration à moi faite par le sieur Martin Veal
garde champêtre, âgé de cinquante ans, et par le sieur Jean Rouman
convenu de la même, âgé de cinquante cinq ans, habitants de
cette Communauté, nous avons rédigé le présent acte que les témoins

ont signé son nom après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de l'arrondissement de Cubas, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant

Du cinq Mai mil huit cent soixante-deux à dix heures du matin.

Acte de décès de Jean Rouchon cultivateur, âgé de soixante-trois ans, décédé ainsi qu'il nous en a été assuré par le père du défunt au lieu de Mécory, commune de l'arrondissement de Cubas, de la commune de Van, cette commune, marié à Marie Trambaud avec laquelle il demeurait, fils de Jean Rouchon et de Marguerite Gombau décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le fils Pierre Rouchon cultivateur, âgé de quarante-cinq ans, qui a été vérifiée au décès et par le fils Martin Vial, garde champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que le second témoin a signé avec nous après lecture et avec le premier qui a été présent.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de l'arrondissement de Cubas, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant

N° 30

Du 29 Mai mil huit cent soixante-deux à huit heures du matin.

Acte de décès de Madeleine Hélie Barbet, âgée de cinq jours, décédée ainsi qu'il nous en a été assuré par le père du défunt au lieu de Paroy, commune de l'arrondissement de Cubas, de la commune de Van, cette commune, mariée à Jean Barbet.



André de Cubas où elle était en nourrice, fille naturelle de Marie Barbet-Lulotier, demeurant à Nodan parage Mécory N° 13, et la per en commun.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Victor Jambon, instituteur, âgé de quarante-huit ans, et par le fils Jean Rouchon, couvreur de la commune, âgé de soixante-cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de l'arrondissement de Cubas, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant

N° 31

Du 9 juin

Jean Girard
19 ans

Du neuf juin mil huit cent soixante-deux à neuf heures du matin. Acte de décès de Jean Girard, sans profession, âgé de dix-neuf ans, décédé ainsi qu'il nous en a été assuré le jour même à huit heures du matin au lieu de Genest commune de l'arrondissement de Cubas, en la commune de Van, cette commune, célibataire, fils de Jean Girard et de Jeanne Rouchon.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Girard cultivateur, âgé de cinquante ans, qui a été vérifiée au décès et par le fils Jean Rouchon, couvreur de la commune, âgé de soixante-cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que le second témoin a signé avec nous après lecture et avec le premier qui a été présent.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de l'arrondissement de Cubas, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant

N^o 32
Du 21 juin
Marguerite Brunon
10 ans

De vingt-un juin mil huit cent soixant-dix à un
huit du matin. Acte de décès de Marguerite Brunon, sans
profession, âgée de quatre-vingt ans, décédée ainsi qu'il est dit au
sommeil, à la suite d'une fièvre, et venue du sud, au bourg de
L'Anse-de-Bihar, en sa demeure, née dans cette commune, venue
de l'époux L. Maréchal, fille de Jean Brunon et de Marguerite
Goussard, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Guillaume Lemaire,
propriétaire, âgé de soixante ans, qui a dit être venu de la paroisse
et par le sieur Jean Roussier, curé de la paroisse, âgé de soixante
cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent
acte qui le présent témoin a signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Gaston,
Maire de l'Anse-de-Bihar, faisant la fonction d'Officier public
de l'état civil. *J. Roussier*
J. Lemaire

N^o 33
Du 21 juin
Jean Pierre
Foucaud
1 jour

De vingt-un juin mil huit cent soixant-dix à un
huit du matin. Acte de décès de Jean Pierre Foucaud, âgé de
huit jours, décédé ainsi qu'il est dit au
sommeil, au lieu de l'Anse, commune de l'Anse-de-Bihar,
en sa demeure et où il était né, fils de Jean Pierre Foucaud, cultivateur,
âgé de quarante-cinq ans, et de Marie Lemaire, sans profession,
âgée de trente-un an, demeurant au dit lieu de l'Anse.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Denis, curé
âgé de trente-cinq ans, qui a dit être venu de la paroisse et par le
sieur Petit cultivateur, âgé de quarante-un an, habitant de
cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le présent
témoin a signé avec nous après lecture de son contenu qui a été
constaté suivant la loi par moi Jean Michel Gaston,

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Gaston,



N^o 34

Du 21 juin

Catherine
Marchegay
23 ans

N^o 35
Maire de l'Anse-de-Bihar, faisant la fonction d'Officier
public de l'état civil. *J. Roussier*
J. Lemaire

De vingt-un juin mil huit cent soixant-dix à un
huit du matin. Acte de décès de Catherine Marchegay, cultivateuse, âgée de
cinquante-trois ans, décédée ainsi qu'il est dit au
sommeil, au lieu de l'Anse, commune de l'Anse-de-Bihar,
en sa demeure et où elle était née, mariée à Jean
Gillet cultivateur, avec lequel elle demeurait, fils de Pierre
Marchegay et de Jean Goussard, décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Bessière,
cultivateur, âgé de soixante-cinq ans, qui a dit être venu de la paroisse
et par le sieur Francis Gauthier, notaire, âgé de soixante
trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent
acte qui le présent témoin a signé avec nous après lecture et
non le présent qui a dit au soir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Gaston,
Maire de l'Anse-de-Bihar, faisant la fonction d'Officier
public de l'état civil. *J. Roussier*
J. Lemaire

N^o 36

Du 1^{er} juillet

Catherine Reni
78 ans

De cinq juillet mil huit cent soixant-dix à trois
huit du soir. Acte de décès de Catherine Reni, sans profession,
âgée de soixante-trois ans, décédée ainsi qu'il est dit au
sommeil, au lieu de l'Anse, commune de l'Anse-de-Bihar,
en sa demeure, née dans cette commune, venue
de l'époux Desbordes, fille de Pierre Reni et de Catherine
Dugueney, décédée.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Cabant
Maire de L'Anson de Cuba, faisant la fonction d'officier
public du Etat civil.

№ 36

Du 21 juil. 1864
 Acte de décès de Charles Baster, âgé de sept ans, décédé
 à Paris, qu'on nous envoie assés tard, il faut beaucoup de matière
 au lieu du Puy, Commun de L. Ardou de Buchan, on est tout
 en nouveau; n'a Bordeaux; fils légitime de Francis Baster
 raffermi, et de Jeanne Esthère, sans profession, demeurant à
 Bordeaux rue de Menuts n. 16.

Que la déclaration a moi faite par le sieur Pierre Thivierge
cultivateur, âgé de vingt six ans, chef de famille l'ayant été en
monnant par le sieur Pierre Haud tailleur de pierre, âgé de
quarante ans, habitant de cette commune, avec nous, récipi-
le présent acte que le second témoin a signé avec nous après lecture
et non le premier qui a dit en s'avisant

Constantin suivant la loi par moi Jean Houtart Greffier
Maire de Landi de Lohas, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil

№ 37

Die 26 Junii



Grolier
most re

I see I

13

Die vingt un feuillets mit hundert und sechszehn zu
neuf hundert ein und achtzig, und ein ein und achtzig
seiner, wie unser, unser in seinem, unser hier ein und achtzig
im hundert von Lande, de Cuba, füllt ein hundert ein und achtzig
eine, de quarante, vier, und de Catharina, de Portu, von hundert
eine, de quarante, vier, und von hundert ein und achtzig
im hundert von Lande, de Cuba.

Tout la dialmation à moi faite par le fils Louis Grotte
pende l'enfant et par le fils Étienne Lussier charité ag
de soixante quinze ans habitant de cette commune, nous avons
visité le prisonnier que le second tuteur a signé avec nous
après lecture et nous le premier jour a été en savoir.

Constaté devant le loi par moi Jean Michel Sabane
Maire de Landré-lez-Luchin, faisant le fonction d'officier
public de l'état civil. F. 114. 1120

S. M. Cottam

11238

Du 26 June

Pierre Colin
19 ans

Un vingt-septlet mil huit cent soixante-dix à dix heures
du matin. Acte de décès de Pierre Golin tennet, âgé de cinquante
deux ans, divorcé ainsi que son premier homme ainsi à peu à quatre
heures du matin, au lieu de Störny commun de l'arrondissement de
Culbun, en la demeure ; ai sans cette commune ; veuf de Jeanne
Poulllet, fille de Pierre Golin et de Marguerite Dumarché, de Saint-
Léger, l'arrondissement de St. Pierre.

Sur la déclaration à moi faite par le fme Pierre Leguier,
Cantonnier, âgé de trente six ans, qui a dit être veuve d'André
et par le fme Jean Bourmont cultivateur, âgé de quarante
ans, habitants de cette Commune, non mariés le premier et qui
sont les seuls qui ont été les seuls

*les Français ont signé avec eux un traité
Constant' devant le la parmi son Michel Lantant, marie de
mère d'ubay, faisant le fonction d'affaire publique et état civil
Je soussigné Rouvican Jean M. Collin*

N° 59

Du vingt huit juillet mil huit cent soixante dix
à quatre heures du soir. Acte de décès de Pierre Beaumont, âgé
de vingt trois ans, décédé à son domicile, rue de la Harpe, n° 101, à Paris.
Lequel est décédé le vingt huit juillet mil huit cent soixante dix, à Paris, à l'âge de vingt trois ans, décédé à son domicile, rue de la Harpe, n° 101, à Paris.

Sur la déclaration à moi faite par le père Pierre Beaumont, décédé à son domicile, rue de la Harpe, n° 101, à Paris, à l'âge de vingt trois ans, décédé à son domicile, rue de la Harpe, n° 101, à Paris.

Constata suivant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de Paris, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant

N° 60

Du premier Août mil huit cent soixante dix à huit heures du matin. Acte de décès de Marie Louise Puyot, âgée de vingt trois ans, décédée à son domicile, rue de la Harpe, n° 101, à Paris.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Puyot, garde champêtre, âgé de cinquante ans, et par le père Jean Puyot, concubine de la Mairie, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Constata suivant la loi par moi Jean Michel Castant

N° 61

Du 2 Août

Jacques Augé
42 ans

Castant, Maire de Paris, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant

Du deux Août mil huit cent soixante dix à huit heures du matin. Acte de décès de Jacques Augé, âgé de quarante deux ans, décédé à son domicile, rue de la Harpe, n° 101, à Paris.

Sur la déclaration à moi faite par le père Martin Vial, garde champêtre, âgé de cinquante ans, et par le père Jean Puyot, concubine de la Mairie, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Constata suivant la loi par moi Jean Michel Castant, Maire de Paris, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Castant

N° 62

Du 18 Août

Jeanne de Bonnefont
49 ans

Du dix huit Août mil huit cent soixante dix à neuf heures du matin. Acte de décès de Jeanne de Bonnefont, âgée de quarante neuf ans, décédée à son domicile, rue de la Harpe, n° 101, à Paris.

Sur la déclaration à moi faite par le père Jean Puyot, garde champêtre, âgé de cinquante ans, et par le père Jean Puyot, concubine de la Mairie, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été signé avec nous après lecture.

Constata suivant la loi par moi Jean Michel Castant

Sur la déclaration a moi faite par le fons *Antoine Larue*
 meunier, agi de soixante cinq ans, qui a dit et bien par lui
 avéré et par lui fait par *Woussier* concubine de la *Marais*
 agi de soixante cinq ans habitant de cette commune, avec
 devant le présent acte qui lui tenons ont signé avec nous
 Constable devant la loi par moi Jean Michel Castant
 maraud de l'archevêché de Cuchan faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

Woussier }
Antoine Larue }

N° 23 Du vingt cinq Août mil huit cent quarante
 Du 25 Août des a des heures du matin.

Guillaume Elgi agi de quarante huit ans, de l'archevêché de Cuchan, avec
 31 ans nous en sommes assés
 a jure a huit heures du matin, au bourg de l'archevêché
 a Cuchan, en l'état civil, maraud a Anne Traubert avec
 laquelle il remariage, fils de *Antoine Elgi* et de
Magdelaine Larue, demeurant a l'archevêché.

Sur la déclaration a moi faite par le fons
Joseph Marais meunier, agi de trente quatre ans, qui
 a dit et bien, par lui fait par *Woussier* concubine de la *Marais*, agi de soixante cinq ans
 habitant de cette commune, avec nous s'écrit le présent
 acte qui lui tenons ont signé avec nous après lecture.

Constable devant la loi par moi Jean Michel Castant
 maraud de l'archevêché de Cuchan faisant la
 fonction d'officier public de l'état civil.
Marais }
Woussier }

N° 24
 Du 1^{er} 4^{bre}
 80 ans

Hubert Doremat village de l'archevêché de Cuchan, avec
 80 ans nous en sommes assés
 a jure a huit heures du matin, au
 bourg de Cuchan, en l'état civil, maraud a *Francine Mallard*,
 fille de *Jean Doremat* et de *Jeanne Doremat*, de l'archevêché.

Sur la déclaration a moi faite par le fons *Elgi* agi de
 cultivateur, agi de cinquante ans, qui a dit et bien par lui
 avéré et par lui fait par *Woussier* concubine de la *Marais*, agi de soixante
 cinq ans, habitant de cette commune, avec nous s'écrit le
 présent acte qui lui tenons ont signé avec nous après lecture
 et non le premier qui a dit et bien.

Constable devant la loi par moi Jean Michel Castant,
 maraud de l'archevêché de Cuchan, faisant la fonction d'officier
 public de l'état civil.

Elgi }
Woussier }

N° 25
 Du 2 Septembre
 2 ans

Sur la déclaration a moi faite par le fons *Antoine Larue*
 meunier, agi de deux ans, de l'archevêché de Cuchan, avec
 nous en sommes assés
 a jure a sept heures du matin, au
 bourg de Cuchan, en l'état civil, maraud a *Antoine Larue*,
 fils naturel de *Antoine Larue* et de *Marie Larue*, demeurant a
 l'archevêché de Cuchan.

Sur la déclaration a moi faite par le fons *Woussier*
 concubine de la *Marais*, agi de soixante cinq ans, habitant de cette commune,
 avec nous s'écrit le présent acte qui lui tenons ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michet Bastant, Maire de Lander de Cuban, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Provenance
J. M. Bastant

N° 46
Du 27^{bre}

Auguste Lamagnere
18 ans

Deuxième septembre mil huit cent soixante deux à six heures du matin. Acte de décès de Auguste Lamagnere, âgé de dix ans, décédé à six heures quatorze minutes au lieu de la commune de Lander de Cuban, en la commune par à Cuban; fils de Jean Lamagnere et de Marie Berthe cultiveuse, demeurant au dit lieu de la

Sur la déclaration à moi faite par le père Joseph Berthe, cultivateur, âgé de quarante sept ans, qui a été et a été de décès, et par le père Jean Roussier concubine de la Mairie, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le second témoin a signé avec nous après lecture et un le premier qui a été en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michet Bastant, Maire de Lander de Cuban, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Provenance
J. M. Bastant

N° 47
Du 4^{bre}

Veni Leopold
Gelandot
1 an

Quatre septembre mil huit cent soixante deux à cinq heures du soir. Acte de décès de Veni Leopold Gelandot, âgé de un mois, décédé à six heures quatorze minutes au lieu de la commune de Lander de Cuban, en la commune par à Cuban; fils de Veni Gelandot, et de Marie Adèle de Négi, demeurant

N° 48
Du 5^{bre}

N° 48
Du 5^{bre}
Veni Gouffran
18 ans

à Bordeaux rue Bourbon.
Sur la déclaration à moi faite par le père Louis Berthe, cultivateur, âgé de trente deux ans, chez lequel l'enfant est né, nous avons rédigé le présent acte qui le second témoin a signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michet Bastant, Maire de Lander de Cuban, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Provenance
J. M. Bastant

Deuxième septembre mil huit cent soixante deux à six heures du matin. Acte de décès de Veni Gouffran, cultivateur, âgé de quatre vingt cinq ans, décédé à six heures quatorze minutes au lieu de la commune de Lander de Cuban, en la commune par à Cuban; fils de Jean Gouffran et de Magdelaine Roussier, demeurant au dit lieu de la

Sur la déclaration à moi faite par le père Louis Berthe, cultivateur, âgé de quarante ans, qui a été et a été de décès, et par le père Veni Roussier, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, chez lequel l'enfant est né, nous avons rédigé le présent acte qui le second témoin a signé avec nous après lecture et un le premier qui a été en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michet Bastant, Maire de Lander de Cuban, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Provenance
J. M. Bastant

de Bachel et par le sieur Jean Rousseau cordonnier de
Maison-Neuve de soixante cinq ans, habitant de cette commune
non marié, rédige le présent acte que le sieur sieur
signé avec nous après lecture et non le premier qui a dit en savoir
Comté suivant la loi par moi Jean Michel Castant
Maire de S. André de Cubar, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil. *J. M. Castant*

N° 33
Du 20 9^{bre}
Marie Nancy
21 ans
De vingt septième mil huit cent soixante deux ans
heure du matin. Acte de décès de Marie Nancy, sans
profession, âgée de quatre vingt un ans, décédée ainsi que nous
en sommes assurés le jour même heure du matin, au bourg de
Maison-Neuve de Cubar, en sa commune, née à Libourne, venue de
Gazadant, fille de Jean Baptiste Comte et Marie
Dandou, d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Bellin
marchand, âgé de trente deux ans, et par le sieur Jean Rousseau
cordonnier de la Maison, âgé de soixante cinq ans, habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que le
travaux ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant la loi par moi Jean Michel Castant
Maire de S. André de Cubar faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. M. Castant

N° 34
Du 23 9^{bre}
Marie Dupin
16 ans
De vingt trois septembre mil huit cent soixante
deux à neuf heures du matin. Acte de décès de Marie Dupin
sans profession, âgée de quatre vingt six ans, décédée ainsi que
nous nous en sommes assurés hier à cinq heures du soir au bourg

de S. André de Cubar, en sa commune, par le sieur
Vernon de Bachel et par le sieur Jean Rousseau cordonnier
de Maison-Neuve de Cubar, fils de Guillaume Dupin et
de Marie Girard d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Rousseau
marchand, âgé de trente deux ans, et par le sieur Jean Rousseau
cordonnier de la Maison, âgé de soixante cinq ans, habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que le
travaux ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant la loi par moi Jean Michel Castant
Maire de S. André de Cubar, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. M. Castant

N° 35
Du 24 9^{bre}
Jean Clotie
71 ans
De vingt quatre septembre mil huit cent soixante
deux à six heures du soir. Acte de décès de Jean Clotie
sabotier, âgé de cinquante un ans, décédé ainsi que nous nous en sommes
assurés le jour même à six heures du soir au bourg de S. André de
Cubar, en sa commune, né à Gournay, qu'il contait de S. André,
marié à Marie Rouvier avec laquelle il demeurait, fils
de Jean Clotie et de Anne Girard d'ici.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean
Clotie sabotier, âgé de cinquante trois ans, fils du défunt,
et par le sieur Jean Rousseau cordonnier de la Maison,
âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune, nous
avons rédigé le présent acte que le travail a signé
avec nous après lecture.

Comté suivant la loi par moi Jean Michel Castant
Maire de S. André de Cubar faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. M. Castant

N^o 56Du 27 7^{me}Georges Natani
9 mois

Le vingt-sept Septembre mil huit cent soixante
neuf heures du matin. Acte de décès de Georges Natani, âgé de
vingt-neuf ans, décédé ainsi qu'il nous a été communiqué par son
frère au lieu de la Calogre commune de St André de Lubac
en sa commune, ni dans cette commune, fils de Jean Natani
cultivateur et de Marie Pouchon demeurant au dit lieu de la Calogre.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Natani
cultivateur, âgé de soixante-quatre ans, grand-père de l'enfant
et par le sieur Pierre Laurent propriétaire, âgé de cinquante quatre
ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte
que le sieur Laurent a signé avec nous après lecture et en
la présence qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Gastant
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. M. Gastant *Laurent*

N^o 57Du 17 8^{me}Jean Vichet
65 ans

Le dix-sept Octobre mil huit cent soixante-dix
trois heures du soir. Acte de décès de Jean Vichet cultivateur, âgé
de soixante-cinq ans, décédé ainsi qu'il nous a été communiqué
à midi, au lieu de la Puyade commune de St André de Lubac
demeurant au lieu de St Martin, même commune, ni dans la commune
de St Martin, ni dans celle de St André de Lubac, fils de Jean Vichet et de
Françoise Moreau décédés.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Pierre Moreau
cultivateur, âgé de quarante-un ans, qui a été été grand-père de l'enfant
et par le sieur Jean Rouman, concubine de la défunte, âgé de
soixante-cinq ans, habitant de cette commune, nous avons
rédigé le présent acte que le second témoin a signé avec nous
après lecture et en la présence qui a dit ne savoir.

Fol 2

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel
Gastant, Maire de St André de Lubac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Gastant

N^o 58Du 18 8^{me}Jean Biquier
22 ans

Du dix-huit Octobre mil huit cent soixante-dix
neuf heures du matin. Acte de décès de Jean Biquier, âgé de
vingt-deux ans, décédé ainsi qu'il nous a été communiqué par son
frère au lieu de la Calogre commune de St André de Lubac, ni dans cette commune, marié à Marie Moreau, concubine de
la défunte, âgé de trente ans, avec lequel elle demeurait au
lieu de St André de Lubac, fils de Pierre Biquier et de
Jeanne Rouman, demeurant au lieu de St André de Lubac.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Biquier
demeurant, âgé de cinquante ans, qui a été été oncle de la défunte
et par le sieur Jean Rouman concubine de la défunte, âgé de
soixante-cinq ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé
le présent acte que le témoin a signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Gastant
Maire de St André de Lubac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. M. Gastant

N^o 59Du 11 9^{me}Marie Camille
Pujole
6 mois

Du quatre Novembre mil huit cent soixante-dix
à onze heures du matin. Acte de décès de Pujole Marie Camille
décédée par deux heures du matin au lieu de la Douze commune
de St André de Lubac, fille de Pujole Magdeleine concubine
demeurant à Rochefort sur le Margot 22-23 et de Pierre Moreau
âgé de dix-neuf ans, née à Rochefort.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Charles Moreau
père, âgé de quarante-trois ans, et par le sieur Moreau

Urb. gad. Champet, agi de cinquante ans, habitant de la commune, nous avons rédigé le présent acte qui lui a été lu et lu par nous après lecture.

Composé suivant la loi par moi Jean Michel Bastien, Maire de l'arrondissement de Cubas, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Et par le

Guillet J. M. Bastien

N^o 60

Du 1^{er} 9^h

Guillet
mairie

Le huit Novembre mil huit cent soixante deux, quatre heures du soir. Acte de décès d'un enfant mort-né, déclaré ainsi qu'on nous en a assuré le jour à son heure et lieu du pré au lieu de Calonge commune de l'arrondissement de Cubas, par le sieur Guillet cultivateur, agi de trente trois ans et de Marie Vierge, son épouse, agi de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Calonge.

Le décès d'un enfant a été reconnu par le

Sur la déclaration à moi faite par le père de l'enfant, par le sieur Pierre Vierge Sabatier, agi de trente deux ans, demeurant à l'arrondissement de Cubas, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et lu par nous après lecture.

Composé suivant la loi par moi Jean Michel Bastien, Maire de l'arrondissement de Cubas, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Guillet

Pierre Vierge

J. M. Bastien

N^o 61

Du 12 9^h

Jean de Sabatier professeur
71 ans

Le douze Novembre mil huit cent soixante deux, deux heures du soir. Acte de décès de Jeanne de Sabatier, âgée de soixante quatre ans, décédée ainsi qu'on

Idem

nous en a assuré le jour à son heure et lieu de la commune de Cubas, en sa demeure, avec son mari, Pierre Vierge, avec lequel elle demeurait; fille de Pierre Auguste Sabatier et d'Anne Brément décédée.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Michel Vierge, cultivateur, agi de quarante un ans, qui a été lu et lu par nous après lecture, et par le sieur Jean Vierge, son professeur, agi de trente sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le

présent acte qui a été lu et lu par nous après lecture.

Composé suivant la loi par moi Jean Michel Bastien, Maire de l'arrondissement de Cubas, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Perrault

Jean Vierge J. M. Bastien

N^o 62

Du 13 9^h

91 ans

Le treize Novembre mil huit cent soixante deux, à neuf heures du soir. Acte de décès de Marguerite Marie sans profession, agi de quatre vingt-un ans, décédée ainsi qu'on nous en a assuré le jour à sept heures du soir au lieu de la Puygère commune de l'arrondissement de Cubas, en sa demeure, dans la commune d'André Chapeau, avec son mari, Louis Chapeau, agi de cinquante deux ans, qui a été lu et lu par nous après lecture, et par le sieur Guillaume Bellet professeur, agi de quarante un ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et lu par nous après lecture et nous le faisons qui a été lu et lu par nous.

Composé suivant la loi par moi Jean Michel Bastien, Maire de l'arrondissement de Cubas, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Composé suivant la loi par moi Jean Michel Bastien, Maire de l'arrondissement de Cubas, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. M. Betteot

Dec 14 9th

Anna Gru
1 min

Que la déclaration a été faite par le seigneur
P. Moreau Charvet, âgé de soixante quinze ans, et par le
seigneur Benjamin conjoint de la Mairie, âgé de soixante
cinq ans, habitant de cette commune, avec nous rédacteur
présent et que les témoins ont signé avec nous après lecture

Comte de la loi par moi Jean Michel Baston
Secrétaire de L. Andre de Luban, faisant les fonctions de
public du l'état civil. Fms d'18

Etat civil. Fm d'c. *provision*
S. M. *Antoine*

Nº 64

Du 16 9 br

Anne Schi

He an

Du sixième Novembre mil huit cent soixante-trois à
 neuf heures du matin. Acte de décès de Soeur Elie, sans profes-
 sion de quarante ans, décédée ainsi que nous venons de le constater
 lui a huit heures du soir au lieu de la Garros, commune de
 L'Arrière de Buches, en sa demeure; née à Perros, morte
 à San Abbato, cultivateur, avec lequel elle demeurait, par
 de Soeur Neve et de Marguerite Laroche demeurant à
 la commune de St. Gervais.

*Sur la déclaration à moi faite par le fiscois Pargem
Petit cultivateur, âgé de quarante-un ans, Demeurant à*

Adieu et bonne nuit, et au à dit et bien fin de la nuit
et par le plus pour combatte les ag de pasant in
am, Remuant à la suite de l'uban son son ridgi le
prount acte que le secret timent à regarder son apu
l'acteur et son le premier qui a été en sa vie.
Constata suivant le l.

Constantin, le 10^{me} janv. 1861. —
M. le P. André de Sukhar, faisant le fonction. Offici.
publ. de l'état civil.

R. M. Gorton

N. 65

Dec 17 9th

Marguerite Ca
87 ans

De dimanche 8 Novembre mil huit cent soixante dix
neuf heures du matin. Lettre de M^{re} de Marguerite Casten
sans profession, âgée de quatre vingt sept ans, résidant à Paris à
S^t Pierre du matin, ainsi qu'on voit en la femme, adressée au
bourgeois de St André de Cubzac, en la femme; une dame la com
de Chénouyran, Grande, veuve de Jean Baillon, fille de
Francini Casten et de Francis Jaquez de Paris.

Sur la déclaration a moi faite par le sieur Joseph Char-
marichal forçant, âgé de trente cinq ans qui a été et
qui est de la division et par le sieur Jean Charvonnat, âgé
de trente huit ans, petit fils de la division, habitant de cette
commune, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont
signé avec nous après lecture.

Comptable suivant la loi par mon fr. Moïse
Castanet, Maire de la ville de Lubers, faisant les
fonctions d'officier public du état civil.

L. Margraaf ^{Prinsep}
P. M. Bonting

N^o 66
Du 19^g h^u
Louis Brequeant
77 ans
Du dix neuf Novembre mil huit cent soixante deux à un
heure du matin. Acte de décès de Louis Brequeant, cultivateur, agé
de soixante quatre ans, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré
par le décès du son de la commune de Bochesse, commune de Lander
de Lander, en la commune, qui dans cette commune, seul au
Jean Brequeant, fils Jean Brequeant et de Jeanne Brequeant, née
sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis Brequeant, cultivateur,
agé de cinquante ans, et par le sieur Louis Brequeant, cultivateur,
de cinquante huit ans, habitants de cette commune, et sur la lecture
d'un acte rédigé le présent acte que le second témoin a signé avec
moi après lecture et un le premier qui a dit en savoir.
Constaté suivant la loi par moi Jean Marie Catant,
Maire de Lander de Lander, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.
J. M. Catant

N^o 67
Du 19^g h^u
Jeanne Brequeant
87 ans
Du dix neuf Novembre mil huit cent soixante deux à un
heure du matin. Acte de décès de Jeanne Brequeant, sans profession,
agé de cinquante cinq ans, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré
par le décès du son de la commune de Bochesse, commune de Lander
de Lander, en la commune, qui dans cette commune, seule au
Jeanne Brequeant, fille Jeanne Brequeant et de Jeanne Brequeant, née
sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Brequeant, cultivateur,
agé de cinquante huit ans, qui a dit être bien frère de la défunte,
par le sieur Jean Brequeant, cultivateur, agé de cinquante six ans, habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que le
second témoin a signé avec moi après lecture et un le
premier qui a dit en savoir.
Constaté suivant la loi par moi Jean Marie Catant,

N^o 68
Du 23^g h^u
Perechaud
41 ans
Catant, Maire de Lander de Lander, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

N^o 68
Du 23^g h^u
Perechaud
41 ans
Du vingt trois Novembre mil huit cent soixante deux à un
heure du matin. Acte de décès de Marie Brequeant, sans profession,
agé de soixante cinq ans, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré
par le décès du son de la commune de Bochesse, commune de Lander
de Lander, en la commune, mariée à Pierre Brequeant, avec lequel
elle demeurait au bourg de Lander de Lander, fils de Jean
Perechaud et de Marie Brequeant, née de Lander.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Brequeant,
plâtreur, agé de quarante cinq ans, qui a dit être grand frère de la défunte,
et par le sieur Jean Brequeant, cultivateur, agé de cinquante huit ans, habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
ont signé avec moi après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Marie Catant,
Maire de Lander de Lander, faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.
J. M. Catant

N^o 69
Du 23^g h^u
Marthe Combes
3 jours
Du vingt trois Novembre mil huit cent soixante deux à un
heure du matin. Acte de décès de Marthe Combes, agée de trois jours,
décédée ainsi que nous nous en sommes assuré par le décès du son de la commune
de Bochesse, commune de Lander de Lander, en la commune, fille de Pierre Combes
et de Marie Brequeant, sans profession, agée de trente six ans, demeurant au bourg de Lander de Lander,
sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Brequeant, cultivateur, agé de cinquante six ans,
et par le sieur Jean Brequeant, cultivateur, agé de cinquante six ans, habitant
de cette commune, nous avons rédigé le présent acte que le témoin
ont signé avec moi après lecture.

Raymond J. Jeanes & M. W. Cotton

Francis Allen
60 am

N^o 7^e
Du 1^{er} Dec^r
Chatel D^{er}
46 ans.

1171

He an

Comptable surintendant le tri par mes. par Michel Constant, maître
de la route de Griban, faisant la fonction d'effeuillage public, et tel autre
d'XMOX combes jeant
F. M. Hatterson

Comptable suivant la loi pour les dépenses de l'Etat
Ministre de l'Intérieur de l'Empire
publié de l'Etat avec l'Empereur

J. M. Harrison
 Du apt. December met hant ent. versant de la

N. 77

Du 20 D^{bre}
Dahon
27 ans

Le vingt Décembre mil huit cent soixante dix et sept
du matin. Acte de décès de Catharin Angelin Dahon, sa-
professeur, âgé de vingt sept ans, décédé ainsi qu'il résulte de son
acte de décès, au jour à sept heures du matin au logis de P. André de Cuhar, sa-
en la demeure qui est dans cette commune; marié à Jean Michel
Castanet notaire, âgé de quarante ans, avec lequel est demeuré
fils de Aubin Dahon, décédé et de Catharin Thérèse Castanet
demeurant à L. André de Cuhar.

Pour la déclaration a été faite par le père Joseph Dahon
clerc de notaire, âgé de vingt cinq ans, fils de la défunte et par
Jean Perigien secrétaire de la Mairie, âgé de vingt ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte
de décès ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Perigien, adjoint
Maire de L. André de Cuhar, remplissant par délégation
fonction d'officier public de l'état civil.

Perigien J. Perigien

N. 78

Du 24 D^{bre}
Jean Bellu
88 ans

Le vingt quatre Décembre mil huit cent soixante dix et sept
du matin. Acte de décès de Jean Bellu son professeur, âgé de
quatre vingt trois ans, décédé ainsi qu'il résulte de son
acte de décès, au jour à cinq heures du matin au logis de L. André de Cuhar, sa-
demeurant en cette commune; né à L. Christol; fils de
Pierrot, fils de Jean Bellu et de

Pour la déclaration a été faite par le père Martin Bellu
champêtre, âgé de cinquante ans, et par le père Jean Bellu
de la Mairie, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune
nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et qui a été signé par nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet, notaire, remplissant par délégation
fonction d'officier public de l'état civil.

Maire de L. André de Cuhar faisant la fonction d'officier public de l'état civil
J. Michel Castanet

N. 79

Du 31 D^{bre}
Pierre Fontenau
77 ans

Le trente un Décembre mil huit cent soixante dix et sept
du matin. Acte de décès de Pierre Fontenau, cultivateur, âgé de soixante sept
ans, décédé ainsi qu'il résulte de son acte de décès, au jour à quatre heures du matin
au logis de P. André de Cuhar, sa-
demeurant en cette commune; né à L. André de Cuhar, sa-
fils de Pierre Fontenau, cultivateur, âgé de soixante sept ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte
de décès ont signé avec nous après lecture.

Pour la déclaration a été faite par le père Jean Fontenau, cultivateur, âgé de
vingt quatre ans, qui a été lu et qui a été signé par le père Joseph Fontenau, cultivateur, âgé de trente trois ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte
de décès ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Jean Michel Castanet, notaire, remplissant par délégation
fonction d'officier public de l'état civil.

Perron Jean J. Michel Castanet

Acte de décès, le jour trente un Décembre mil huit cent soixante dix et sept
L'adjoint Jean Michel Castanet, notaire de L. André de Cuhar, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Table Alphabétique

des actes de décès de L. André de Cuhar

N. de l'acte	N. de l'acte	Noms et prénoms	Date de l'acte
1	2	Mozet Catharin	6 janvier 1870
2	3	Aubert Jean	10 février

Dépt de la Gironde

Arrondissement de Bordeaux

Année 1870

